



Divorce, infidélité, biens.

Par **blue**, le **21/12/2009** à **18:42**

Bonjour,

J'aimerais vous faire part du cas de mon frère pour que vous puissiez le conseiller. Mon frère était marié, il est à présent divorcé, n'ayant pas fait de contrat de mariage, son ex femme exige aujourd'hui la moitié des biens de mon frère, (ce qui est normal) mais elle n'a jamais rien apporter, elle n'a jamais travaillé et tout appartenait à mon frère, il n'a aujourd'hui qu'une maison pour vivre, il ne travaille plus et inutile de vous dire que si il lui cède la moitié de la maison, il devra survivre et non plus vivre.

Le gros problème c'est que durant le mariage, l'épouse a fait preuve d'adultère qui a donné lieu à la naissance d'un enfant qui n'est pas celui de mon frère, il a malheureusement découvert ceci après le divorce.

Croyant que l'enfant lui appartenait quand il était encore marié, il n'a pas hésité à le reconnaître. Aujourd'hui, son ex femme le convoque au tribunal afin de bénéficier de la moitié des biens. Ce que j'aimerais savoir c'est si l'adultère qu'elle a commis peut lui valoir quelque chose même après le divorce.

Peut-il faire une renonciation de paternité? Vu qu'il n'a presque pas connu l'enfant qui était encore petit au moment du divorce.

Merci d'avance...